Presse d'atelier

FNAA

L'Assurance Maladie
RISQUES PROFESSIONNELS
Bretagne

Cette information est établie à partir du Document Unique accessible à tous

Utilisateurs : mécanicien ou carrossier formé apprenti encadré par tuteur (interdit aux mineurs sauf dérogation)

Protections obligatoires :

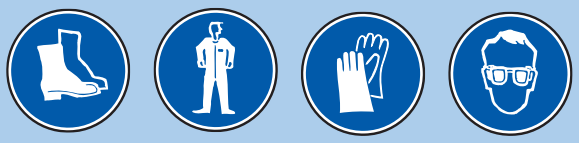

Risques :

1. Accidents graves ou mortels en cas d'éjection de pièces ou d'éléments de calage sous pression dans l'axe de l'opérateur.
2. Pincement de la main lors de la phase de positionnement de la pièce.
3. Projection de petits éléments métalliques (billes de roulement, ressort, éclats métalliques, cales.

Bonnes pratiques :

1. Interdire l'usage de ce matériel aux apprentis non encadrés et au personnel non qualifié.
2. Maintenir les mains hors de la zone de travail et/ou de l'objet lors de la mise sous pression maximale.
3. Privilégier le réglage en hauteur de la table à l'utilisation de cales. À défaut, n'utiliser que des éléments de calage vendus par le constructeur ou conçus spécialement pour réaliser l'opération en sécurité.
4. Maintenir l'objet bien équilibré et fixé fermement. Privilégier les presses munies de fixation.
5. Mettre en place les protecteurs existants contre les risques d'éjection.

Informations complémentaires :

Maintenance/vérifications :

Vérification trimestrielle par une personne compétente.

Numéros d'urgences : 112 Samu 15 Pompiers 18

Crédit photos : FNAA - Droits réservés FNAA. Reproduction interdite sans autorisation.
Conception graphique Carsat Bretagne - RP045FichesVL.12-2014